

# Rapport du maire sur l'état de la situation financière de la Ville de Pont-Rouge

(Présenté à la séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2019)



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

La Ville de Pont-Rouge vise à offrir à sa population des services de qualité, adaptés aux besoins des différents groupes d'âge, et ce, en respectant ses capacités humaines et financières. En dépit des défis à relever et des attentes à satisfaire, la Ville mène à bien ses objectifs en concrétisant plusieurs projets ayant toujours à cœur la qualité de vie de ses citoyens.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, les revenus de fonctionnement totaux de l'administration municipale se sont élevés à 13,6 millions de dollars alors que le budget prévoyait des revenus de 13,5 millions de dollars. Par ailleurs, la Ville a enregistré un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 182 032 \$, ce qui porte à 1 619 069 \$ le total du surplus accumulé non affecté. Cet excédent d'exercice est attribuable principalement à la rigueur administrative qui a, entre autres, permis de diminuer les charges de fonctionnement prévues de près de 300 000 \$. Parallèlement, le fait que la Ville ait opté pour le financement de près de 100 000 \$ d'investissements à même le budget de fonctionnement a permis d'éviter l'émission de dettes.

Quant à la dette à long terme financée pour l'ensemble des contribuables, elle se chiffrait à 17 261 912 \$ à la fin de 2018. La Ville s'est assurée ainsi que la dette n'augmente pas plus rapidement que sa capacité à générer des revenus. D'ailleurs, la Ville de Pont-Rouge présente actuellement un ratio du service de la dette en proportion des revenus totaux annuels de 11 %, soit 4 points sous la cible souhaitée.

Soulignons que le dépôt du rapport financier 2018 de la Ville, au conseil du 3 juin dernier, était accompagné des rapports sans réserve de l'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton.

Selon l'opinion exprimée par celui-ci, les états consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle au 31 décembre 2018 de la situation financière de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada.

La Ville s'efforce d'alléger la pression sur les contribuables, notamment en cherchant de nouvelles sources de revenus, particulièrement dans le cas du financement de travaux de réfection du réseauroutier. Par ailleurs, la Ville de Pont-Rouge a aussi réalisé des économies en optimisant la gestion de ses méthodes d'approvisionnement.

La Ville de Pont-Rouge vise à poursuivre son engagement envers ses citoyens quant au maintien du taux de taxation à un niveau ne dépassant pas l'indice des prix à la consommation, et ce, nonobstant l'ajout de services offerts à la population, par exemple aux jeunes familles et aux aînés. En 2018, la Ville de Pont Rouge a remis à ses citoyens des équipements sportifs avant-gardistes tels qu'une piste de *pump track* et un sentier de 3,1 km pour les adeptes de vélos de montagne, qui sont venus bonifier l'Espace 360.

En offrant des locaux abordables aux organismes de la région, la Ville de Pont-Rouge permet à ses citoyens de bénéficier d'un large éventail de services situés dans un même lieu. La Place Saint-Louis accueille une trentaine d'organismes qui s'adressent à différents types de clientèle. D'ailleurs, le taux d'occupation de la Place Saint-Louis est maintenant de 99,2 %.

## Pont-Rouge, une ville en croissance à l'écoute des besoins

Le développement de la Ville de Pont-Rouge, autant résidentiel que commercial, éveille de nouveaux besoins auxquels nous devons répondre en faisant preuve de créativité en matière d'administration et de gestion de la masse salariale. C'est ce qui permet à la Ville de répondre adéquatement aux attentes de ses citoyens et de mettre en place de nouveaux services sans engendrer des embauches supplémentaires. Avec une population grandissante, il est inévitable que les attentes des citoyens soient plus grandes quant à l'offre de services que la Ville leur propose. En revanche, l'accroissement de la population est aussi bénéfique quant à la création de nouvelles sources de revenus supplémentaires autant sur le plan résidentiel que commercial.

En terminant, permettez-moi de vous dire que je suis fier que la Ville de Pont-Rouge ait réussi à réaliser autant de projets venant améliorer la qualité de vie des citoyens en conservant une aussi bonne santé financière. Nous désirons continuer de faire preuve d'un profond engagement envers le développement de projets stimulants dans le but de bonifier les services offerts à nos citoyens. Et je m'engage à déployer autant de rigueur dans la gestion de nos ressources pour y arriver.

Ghislain Langlais  
Maire

# Information complémentaire

Par souci de transparence, je vous transmets l'information relative à la rémunération des élus(es) pour l'année 2018.

---

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS(ES) EN 2018

### Maire

**Traitement d'élu municipal (Ville) :**

Rémunération imposable : 32 466 \$

Allocation non imposable : 16 233 \$

**Commissions spéciales (négociation contrats de travail) :**

Rémunération imposable : 100 \$/séance

Allocation non imposable : 50 \$/séance

**Délégué à la MRC de Portneuf par séance :**

Rémunération imposable : 129.89 \$/séance

Allocation non imposable : 64.95 \$/séance

+ 0.53\$ du km parcouru

**Délégué à la MRC de Portneuf par comité (si président) :**

Rémunération imposable : 162.36 \$/commission

Allocation non imposable : 81.18 \$/commission

+ 0.53\$ du km parcouru

### Maire suppléant

**Traitement d'élu(e) municipal(e) (Ville) :**

Rémunération imposable : 111.30 \$/mois

Allocation non imposable : 55.65 \$/mois

### Conseillers

**Traitement d'élu(e) municipal(e) (Ville) :**

Rémunération imposable : 10 822 \$

Allocation non imposable : 5 411 \$

**Commissions spéciales (négociation contrats de travail) :**

Rémunération imposable : 100 \$/séance

Allocation non imposable : 50 \$/séance

**Délégué à la RRGMRP comité par séance :**

Rémunération imposable : 67.56 \$/séance

Allocation non imposable : 33.78 \$/séance